

Le 29 mai 2018

**AgTech / Biotech**

## **Dijon : le technopôle AgrOnov de Dijon officialise son partenariat avec BioSTL (Missouri, Etats-Unis)**

**AgrOnov, pôle européen d'innovation en agroécologie et BioSTL, pôle d'innovation en biosciences de Saint-Louis (Missouri, Etats-Unis) ont signé le 28 mai à Dijon un Mémorandum of Understanding (M.o.U).**

**Ce partenariat va faciliter le développement des entreprises dijonnaises à l'international et permettre de croiser les innovations nord-américaines et françaises.**

Saint-Louis et Dijon Métropole présentent l'un et l'autre un écosystème extrêmement riche en acteurs de l'innovation et l'entrepreneuriat en AgTech/Biotech et partagent une volonté commune de développer les entreprises innovantes dans le domaine agricole.

### **AgrOnov, un pôle européen d'innovation en agroécologie unique en France**

Rassemblant des porteurs de projets, startupper, jeunes talents incubés et entreprises qui conçoivent les services et produits de l'agriculture de demain, le technopôle AgrOnov bénéficie d'un écosystème de recherche et de transfert de technologies performant dans le domaine de l'innovation agroenvironnementale. Il est doté d'une pépinière d'environ 3000 m<sup>2</sup>, dont les utilisateurs peuvent accéder à des bureaux, serres, laboratoires et champs d'expérimentation.

AgrOnov offre un lieu de convergence privilégié aux entrepreneurs, chercheurs et investisseurs. Ses différents partenariats lui permettent aujourd'hui de rayonner en France et à l'international.

Inauguré en 2016, AgrOnov a reçu le soutien financier de l'Union Européenne, de la Région Bourgogne-Franche-Comté (4,25 M€), de Dijon Métropole (3,25 M€) et des Chambres régionales et départementales d'agriculture (3,95 M€), ces dernières étant implantées sur le site.

La création d'AgrOnov en 2016 a été fortement impulsée par Dijon Métropole qui dès 2008, a fait l'acquisition, au sud de Dijon, du site de Bretenière, en bordure d'une unité expérimentale de l'INRA, en vue de créer un lieu attractif et privilégié pour le développement d'entreprises du domaine de l'agroécologie.

### **Le pôle BioSTL**

Le territoire de Saint-Louis est mondialement reconnu comme un acteur de premier plan concernant la recherche et la commercialisation en biosciences, et



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

s'est entouré d'une communauté dynamique de jeunes entrepreneurs qui attire des porteurs de projets et des entreprises talentueuses.

Créé en 2011, le pôle BioSTL est une structure régionale dont l'objectif est de soutenir l'activité en biosciences de Saint-Louis. En lien avec les acteurs de la recherche, de l'enseignement, de l'innovation et divers acteurs économiques, BioSTL mobilise l'ensemble de ses compétences et son réseau pour favoriser la création d'entreprises en biosciences et stimuler la croissance économique de la région de Saint-Louis. BioSTL encourage les efforts de collaboration entre les acteurs pour développer le potentiel de Saint-Louis dans les biosciences.

### **L'agriculture et l'agroalimentaire, filières d'excellence de Dijon Métropole**

Reconnu par le Ministère de l'Agriculture, l'écosystème dijonnais se positionne parmi les 7 pôles géographiques français de compétences entre Sciences et technologies du vivant et de l'environnement et comme laboratoire d'innovations territoriales en agroécologie.

Celui-ci regroupe des établissements d'enseignement supérieur, laboratoires de recherche, incubateurs, start-ups et grandes entreprises.

L'agroalimentaire représente 15 % des emplois industriels de la métropole.

Dijon s'est également imposée comme chef de file en France de la Foodtech. Labellisé FrenchTech, ce réseau rassemble des entreprises qui développent des innovations alliant les traditions culinaires ou agricoles aux nouvelles technologies et usages induits par la révolution numérique.

Dijon Métropole vient d'être retenue parmi les lauréats de l'appel à manifestation d'intérêt de l'action « territoires d'innovation de grande ambition (TIGA) » du Programme d'investissements d'avenir pour son projet de territoire modèle du « système alimentaire durable de 2030 ».

L'ambition à 10 ans est de faire de Dijon Métropole la vitrine d'une agriculture performante et durable en milieu urbain et péri-urbain, basée sur des modèles économiques viables pour des productions locales créatrices d'emplois.

Dijon est ainsi la seule métropole en France qui aura planté 60 hectares de vignes d'ici 2 ans et qui produit d'ores et déjà du vin grâce aux 12 ha plantés en pinot noir et en chardonnay.

### **Les Etats-Unis, un marché à fort potentiel**

Avec l'un des plus vastes territoires cultivables de la planète, les États-Unis occupent la première place mondiale pour l'élevage, la production de fruits, et le deuxième rang pour la production de céréales. Mais l'agriculture américaine connaît des difficultés, à la fois économiques, environnementales et sociales (épuisement des



## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

sols, prix des intrants, gestion de l'eau, exode rural...). Sous l'effet combiné de ces facteurs, le secteur agricole américain est en pleine mutation. Les exploitants agricoles américains se tournent de plus en plus vers la recherche agronomique et les nouvelles technologies. Ce phénomène s'accélère depuis 2013 et se mesure aux investissements réalisés dans l'AgTech. En 2015, le secteur a enregistré 4,4 milliards de dollars d'investissements dans le monde (contre 2,4 en 2014) dont 2,9 en Californie, devançant les secteurs de la Fintech ou des Cleantechs.

Dans ce paysage, la France bénéficie d'une forte notoriété. Elle occupe la première place européenne dans le domaine agricole et ses savoir-faire font l'unanimité, notamment en agroécologie ou agriculture de précision. Pour permettre aux talents français de saisir les opportunités du marché nord-américain, AgrOnov concrétise les partenariats nécessaires afin de faciliter les interactions entre les entreprises de son réseau et les acteurs états-uniens.

## CONTACTS PRESSE

Samy Chebil  
06 81 07 28 28

[samy@agencegeraldinemusnier.com](mailto:samy@agencegeraldinemusnier.com)

**À PROPOS DE JUST DIJON**

Lancée le 12 janvier 2018, la marque just dijon est un outil au service du rayonnement et de l'attractivité de Dijon Métropole. Impulsée par Monsieur François Rebsamen, Maire de Dijon et Président de Dijon Métropole, sa création résulte d'une volonté forte d'une plus grande ouverture du territoire sur l'extérieur, en quête de nouvelles potentialités et d'innovations. Just dijon vise à rassembler l'ensemble des forces vives du territoire pour promouvoir ses atouts, ses filières d'excellence et ses grands projets urbains à l'échelle nationale et internationale.

